

Séjour rando du 10 au 17 Mai 2025 en Charente Maritime



Les Buissonnets
43-44, Avenue de Suzac
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

<https://capfrance-vacances.com/village-vacances-les-buissonnets>

Blotti dans la pinède, les Buissonnets s'ouvre sur une longue plage blonde, à deux pas de la forêt de Suzac et à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde dans le sud du département de la Charente Maritime.

Localisation

Google maps : <https://maps.app.goo.gl/GxVe18pZLN9SE1aJ6>

covoiturage : possibilité de voyager en minibus, selon participants

Tarif

670 € environ par personne en pension complète (repas du samedi soir au samedi suivant petit déjeuner inclus)

Supplément chambre individuelle 20 € par nuit

Assurance et taxe de séjour incluses

Hébergement

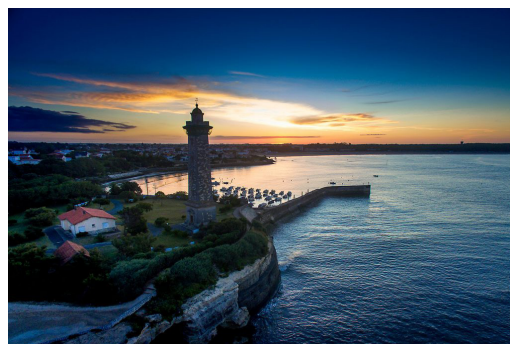
- Hébergement en chambre ou en chalet
- Linge de lit fourni – Serviettes de toilette fournies.
- 5 soirées animées

Restauration

- repas du samedi soir
- petit déjeuner du samedi du départ
- pique nique jour du départ à 9€
- vin compris, café le midi
- cocktail de bienvenue

Randonnées

- Initiation au longe côte à 12€
- 1 guide accompagnateur pour les 6 journées de randonnée
- le détail des randonnées sera indiqué plus tard



Séjour rando du 10 au 17 Mai 2025 en Charente Maritime



Réservation à envoyer avant le 1er Aout 2024 à

Viviane GREFF
47 Avenue Général de Gaulle
54210 Saint Nicolas de Port

Tel 06 89 78 95 46
mail : vivianegreff54210@orange.fr

Inscription

1. Inscription en chambre double.

Noms et Prénoms :

Adresse :

N° de licence :

Tél : e-mail :

2. Inscription individuelle en chambre individuelle.

Noms et Prénoms :

Adresse :

N° de licence :

Tél : e-mail :

3. Si vous avez convenu de partager votre chambre double avec une autre personne (indiquez le nom de cette personne qui s'inscrira de son côté.....
.....

4. Vous souhaitez être en chambre individuelle (supplément de 20 €/nuit) OUI NON

5. Initiation au longe-côte (12 €) OUI NON

6. Trajet covoituré en minibus (coût supplémentaire à prévoir) OUI NON

Les réservations seront prises en compte avec le versement d'un premier acompte de 200 € par personne à l'inscription et ensuite

- un 2^{ème} acompte de 200 € par personne à verser pour le 15 Octobre 2024.
- le solde de 270 € (plus les options) par personne à verser pour le 15 Mars 2025.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de «Rando sel et Vermois».

Par virement IBAN : FR76 1610 6840 1830 0044 5405 018 , BIC AGRIFRPP861

Si vous réglez par virement, merci de me le faire savoir (e-mail)